Echelle : 1/500
Demande d'Alignement : oui ☐ non ☒
Raccord Lambert CC47 oui ☒ non ☐

Raccord NGF oui ☒ non ☐
Cotes normales oui ☒ non ☐
Cotes orthométriques oui ☐ non ☒

PERIMETRE	oui	non
Borné	☒	☐
Approuvé par les riverains	☒	☐

PROJET	oui	non
Application graphique	☒	☐
Cotes graphiques provisoires	☒	☐
Surfaces graphiques provisoires	☒	☐
Cotes chainées	☐	☒
Surfaces d'arpentage	☐	☒

	Etabli par	Contrôlé par	Date
Esquisse ☐			
PA ☒	CR	BJ	mai 2018
PA modif. ☐			
DCE ☐			

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.

Le Préguin

Bel Air

Hors lotissement :
Allongement du plateau ralentisseur existant au droit de l'accès du projet de lotissement

Hors lotissement :
aménagement de la voie existante

Hors lotissement :
Aire de Répurgation
des sacs de recyclage (sacs jaunes)
pour les lots 1 à 8

Hors lotissement :
Chemin réaménagé
mélange terre/pierre

Hors lotissement :
Point de tri pour tranche 2
Emplacement et nombre de CSE
donné à titre indicatif

Lot 1 à Lot 40 — Ilot A 4 logements individuels 857 m² — Ilot B Equipement public 1379 m² — Ilot C 2 logements (R+1) 2 commerces (RDC) 217 m² — V1 442 m² — V2 479 m² — V3 2015 m² — EV1 171 m² — EV2 22 m² — EV3 - Aire de jeux 1112 m² — EV4 567 m² — EV5 — P1 167 m² — P2 67 m² — P3 78 m² — P4 23 m² — P5 149 m² — P6 228 m² — P7 117 m² — P8 19 m² — P9

Réserve foncière constructible

Emprise fouilles archéologiques en suspens

Bassin de rétention des eaux pluviales existant

Cimetière

Ecole

Terrain de sport bitumé

Jeux de boules

Parking 6 places

Parking 9 places dont 1 PMR

Aménagement extérieur pour commerce et habitation

Arbre isolé protégé

Calvaire existant à conserver

Fontaine et murs existants à conserver

Muret existant conservé

Mur existant à conserver

Puits existant à conserver

Piétonnier existant à supprimer

Accès technique école

Rue Bel Abord

Rue de La Cure

Chemin piéton existant

Chemin existant réaménagé

Voie communale n°216

Voie

Limite Murzeau

Electricité : réseau souterrain BT existant

Electricité : coffret FC existant

Electricité : réseau souterrain HTA existant

Electricité : réseau souterrain HTA et BT existant

Electricité : Transformateur existant

Electricité : Transformateur existant

Vanelle 1

Vanelle 2

Section BB n°69 partie

Section BB n°68 partie

Section BB n°67 partie

Section BB n°66 partie

Section BC n°3

Section BC n°4

Section B3 n°1899

Section B3 n°1502

Section B3 n°1988

Section B3 n°238

Section BB n°101

Section BB n°61

Section BB n°58

Section BB n°62

Section BB n°60

Section BB n°59

Section BB n°40 partie

Section BB n°34

Section BB n°33

Section BB n°35

Section BB n°39

Section BB n°36

Section BB n°32

Section BB n°31

Section BB n°22

Section BB n°21

Section BB n°20

Section BB n°18

Section BB n°17

Section BB n°5

Section BB n°6

Section BB n°4

Section BB n°2

Section BB n°1

BB n°30

Section E n°1599

Département : VENDEE
Commune : MORTAGNE SUR SEVRE
Localisation : EVRUNES - Rue de Bel Air

Lotissement "BEL AIR III"

REGLEMENT GRAPHIQUE

Après modificatif n°1

PA 10b

Maître d'ouvrage
Commune de MORTAGNE-SUR-SEVRE
Place de la Mairie - BP 37
85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE
T : 02.51.65.00.45
email : mairie@mortagnesursevre.fr

Equipe de Maîtise d'oeuvre
Architecte Urbaniste :
Agence GREGOIRE ARCHITECTE
46 rue Paul Bouyx
49300 CHOLET
Tél : 02.41.58.89.49

Géomètre
Bureau d'études VRD
AIR&GEO
9 Place Hullin
85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE
tél : 02.51.63.05.98

Dossier : M.78.2004_172745
Date : Janvier 2020
Fichier: M78.2004_172745_PA_PLAN_TR3_Ind-D.dwg

Modifié le :	Objet :
20/08/2020	Poteau Incendie
10/10/2020	Répurgation Lot-1
01/02/2021	Modificatif n°2

Périmètre
Application cadastrale (tracé figuratif)
Référence cadastrale
Réseau BT - EDF - application de DT
Arbre existant à supprimer
Fil d'eau voirie
Accès obligatoire au lot avec stationnement
Obligation d'accroche de l'habitation principale
Polygone d'implantation de l'habitation principale
Accès garage à 5m mini de l'alignement
arbustes et arbres à planter (position et nombre donné à titre indicatif)

Equipements sur parcelles privées pris en charge par l'aménageur :
- Clôture menuisée bois hauteur 1,20m + haie libre
- Clôture menuisée bois hauteur 1,60m + haie libre
- Clôture menuisée bois hauteur 1,60m

Trottoir
Engazonnement
Espace vert
Chemin piéton
Chaussée / stationnement
Résine Blanche
Aire de répurgation